



NOUVEAU

## Assurance-vie : les « variable annuities »

**C**e produit d'épargne au nom à coucher dehors, qui fait un tabac aux Etats-Unis, débarque en France. Les Américains, désireux de compléter leur retraite avec un revenu régulier, ont plébiscité cette assurance-vie nouvelle génération, qui garantit des revenus jusqu'à la fin de leurs jours. Le principe ? « *Le placement en variable annuities s'articule en trois phases. Durant la première, l'accumula-*

*tion – la somme versée au départ – produit des intérêts liés aux performances de la Bourse, pendant une période qui varie, selon les besoins, de zéro à quinze ans. La deuxième est la mise à disposition, dès la retraite, d'un complément de ressources mensuel grâce à la conversion du capital accumulé en rente. La troisième, une fois le capital consommé, est le versement, ad vitam aeternam, d'une rente viagère*

*dont le montant minimum des mensualités est défini lors de l'établissement du contrat* », explique Christophe Eberlé, fondateur d'Optimind, société d'ingénierie qui conçoit ces produits pour le compte de compagnies d'assurances. Axa et AGF, par exemple, les ont intégrés dans leur offre.

Moins risqué qu'un placement boursier – en cas de baisse, le revenu reste garanti –, plus performant si la

Bourse monte qu'une assurance-vie classique, ce type de produit bénéficie de la même fiscalité que l'assurance-vie, et le capital est transmissible aux héritiers en cas de décès. Reste que, pour en optimiser les bénéfices, mieux vaut épargner tôt et beaucoup, espérer une inflation très faible – les rentes ne sont pas indexées sur l'inflation –, et... mourir vieux ■  
**DOMITILLE ARRIVET**